

Nouvelles de BRAIVES

Commune du Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaïgne

Bulletin communal d'informations

www.braives.be



octobre 2023

SOMMAIRE

- P. 2 :** • ETAT CIVIL
- AUTORISATION DE CIRCULATION SUR LES CHEMINS RÉSERVÉS F99C
 - ACHAT GROUPÉ DE MAZOUT
 - THINK PINK
- P. 3 :** • STAGES D'AUTOMNE
- MODIFICATION DES PRIMES DU SPW
- P. 4 :** • SUCCÈS DU PETIT-DÉJEUNER DE RENTRÉE DANS LES ÉCOLES DE BRAIVES
- SIX NOUVEAUX AGENTS AU SEIN DE NOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE
 - OFFRE D'EMPLOI
- P. 5 :** • LE DON D'ORGANES
- LE SERVICE GRATUIT DE BROYAGE À DOMICILE
- P. 6 :** • LES POINTS-NŒUDS, LA LIBERTÉ À VÉLO
- ENTRETIEN ET ÉLAGAGE DES ARBRES REMARQUABLES
- P. 7 :** • ATELIERS DE LA MJ BRAIVES
- ATELIER CUISINE : CRÉATION D'UN LIVRE INTERGÉNÉRATIONNEL DE RECETTES CULINAIRES
- P. 8 :** • AGENDA
- AGENDA DU CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE
 - LES ATELIERS DE LA TRAVERSINE
 - 7^E SALON DES VINS

Exposition TRAIN-TRAM-BETTERAVE

Histoire d'une importante mutation socio-économique en Hesbaye

14 & 15

OCTOBRE 2023

De 12 à 18 heures le 14/10

De 11 à 18 heures le 15/10

Salle du Roxy

Place du Carcan à Braives



0494 088 687

0477 663 201

4 € pour les plus de 12 ans

Organisation : Comité TT&B & Musée de la Hesbaye
en collaboration avec l'Administration communale
de Braives et le Centre culturel Braives-Burdinne



CAMPAGNE BI-ANNUELLE DE DÉRATISATION



NE LES LAISSEZ PAS DERANGER VOTRE QUOTIDIEN

La commune procèdera à sa campagne bi-annuelle de dératisation sur son territoire en octobre durant trois journées consécutives.

- **Le 18 octobre** : Sections de Ville-en-Hesbaye et d'Avennes
- **Le 19 octobre** : Sections de Fallais, Fumal et Ciplet
- **Le 20 octobre** : Sections de Tourinne-la-Chaussée, Braives et Latinne

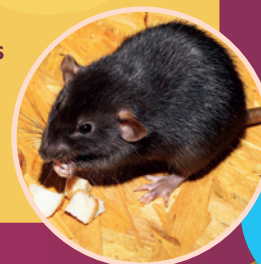
Vous habitez le long de la Mehaïgne ; vous stockez des aliments pour chevaux, moutons, poules, ...

Soyez plus particulièrement attentif et n'hésitez pas à vous inscrire et à demander des conseils au technicien le jour de son passage.

Ce service est **GRATUIT** pour les particuliers mais l'inscription préalable est obligatoire. N'hésitez pas

Par tél. au 019 696 239 à partir du 2 octobre et jusqu'au 16 octobre inclus,
ou sur marie.petitjean@braives.be

Le jour du passage du dératiser, votre présence est obligatoire.



Conseil énergie : Pensez au vélo ou au transport en commun

Infos service population

ETAT CIVIL DU 8-8 AU 12-9 2023

NAISSANCES

HERICKS DETHIER Nell - Ciplet
MINET Victoire - Fumal
SERAFIN Livia - Ciplet
BEAURANG Alix - Latinne
DOR ANTOINE Basile - Fallais

Bienvenue aux nouveaux Braivois et toutes nos félicitations aux heureux parents !

DÉCÈS

LABYE Mariette - Ville-en-Hesbaye
RUKAS Achilles - Latinne
AUDINO Vincenzo - Fumal
MAURICE Joseph - Ciplet
DERWA Jeannine - Braives
SCHRAM Arlette - Ciplet
PETRASCH Jean - Braives
COPELLI Marc - Avennes
DUBOIS Patrick - Ville-en-Hesbaye
MINET Victoire - Fumal
LAROCC Roger - Latinne

Toutes nos condoléances aux familles des défunts

MARIAGE

LOCHER Jean-Michel
& COENART Gwennaëlle - Ciplet
BERTRAND Thomas
& GONZALEZ FERNANDEZ Justine - Braives
JEANFILS François & CANTARRANA Maité - Braives
MELEN Geoffroy & GASPARD Aurélie - Ciplet
GENTILE Nicolas & OLSZEWSKI Audrey - Braives
TRAN Thanh & STAPELLE Mélanie - Ville-en-Hesbaye
COUNE Léonard & SAGIS Aurore - Ciplet
PIRARD Thomas & de MARNEFFE Kristell - Avennes
PUISSANT Marc & FONTAINE Ingrid - Avennes

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

NOCES D'OR

LECLERC Francis & FLABA Maryse - Ciplet
PONCELET André & MALCORPS Geneviève - Fallais



Demandez votre autorisation de circulation sur les chemins réservés F99c

Les chemins délimités par les signaux présentés ci-dessus sont réservés à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs. Les symboles varient en fonction des utilisateurs autorisés à emprunter le chemin. La vitesse est limitée à 30 km/h.

Ces chemins sont donc initialement interdits aux voitures. Cependant, les exploitants ou propriétaires de terres agricoles se situant dans les zones de chemins de remembrement peuvent demander une autorisation de circulation en version papier en s'adressant à l'administration communale de Braives.

Pour plus d'infos, veuillez contacter le Service Environnement : environnement@braives.be – 019/69.62.26

ACHAT GROUPÉ DE MAZOUT :

ensemble faisons des économies !



L'Administration communale de Braives souhaite vous aider à faire des économies sur vos factures de chauffage en réalisant un achat groupé de mazout.

La commune vous propose d'être l'intermédiaire pour cette commande groupée, en récoltant les demandes et en se chargeant de contacter les différents fournisseurs de la région afin de négocier le meilleur prix.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'Administration communale par mail : info@braives.be ou par téléphone au 019 69 62 54 les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h. Les commandes doivent être effectuées avant le 20 octobre 2023.

Si vous souhaitez commander, merci de préciser la quantité de mazout souhaitée (min. 500L) ainsi que votre nom, prénom, adresse postale, mail et numéro de téléphone.

Lorsque la quantité de mazout à commander sera connue, l'Administration communale réalisera une demande de prix auprès de plusieurs fournisseurs. Le prix le plus bas, la date effective de livraison, ainsi que le mode de paiement vous seront communiqués par email ou par téléphone.

En adhérant à ce marché groupé, vous vous engagez à être présent le jour indiqué ou à déléguer une personne pour rendre la citerne accessible et effectuer le paiement directement, sous peine de voir votre livraison refusée par le livreur. L'Administration communale ne sera nullement responsable du paiement, ni tenue d'effectuer le paiement !

Par ailleurs, des rubans roses seront vendus à l'Administration communale et dans divers commerces braivois au prix de 2 euros. L'argent récolté sera reversé intégralement à « Think Pink ».

Porter le ruban permet de montrer aux personnes qui se battent contre la maladie qu'elles ne sont pas seules. Il s'agit également d'un hommage aux personnes qui nous ont malheureusement quittés trop tôt. Il est important d'unir nos forces afin de sensibiliser un maximum de personnes et agir ensemble pour lutter contre le cancer le plus fréquent chez la femme en Belgique.

thinkpink

Pour montrer votre soutien, épinglez un ruban rose !

Octobre = mois de sensibilisation au cancer du sein



En Belgique, 1 femme sur 8 est aujourd'hui encore touchée par un cancer du sein. Tout le monde connaît malheureusement une personne dans son entourage qui est/a été touchée par cette maladie. Même si les chances de survie augmentent au fil des années, le taux de participation au programme officiel de dépistage du cancer du sein reste particulièrement faible en Wallonie et à Bruxelles.

Chaque année, le mois d'octobre met en avant le mouvement « Think Pink » dans le cadre d'Octobre rose permettant de sensibiliser au cancer du sein. Comme l'an dernier, la Commune de Braives a décidé de soutenir l'action « Think Pink » en éclairant l'Administration communale en rose durant tout le mois d'octobre de 19h à 22h.

PLANNING STAGES ET ACTIVITÉS

VACANCES D'AUTOMNE 2023

Du 23 au 27/10/2023

« LES SECRETS DE L'AUTOMNE »

Partons à la découverte du Village du Saule recouvert de son décor automnal et au travers d'activités nature et de bricolages, découvrons tous ses secrets !



Rue du Cortil 2 - 4261 Latinne
de 9h à 16h

Accueil de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30
0,60€/demi-heure

ASBL ECPA 019/696222

info@ec-pa.be

Paiement préalable sur le compte BE90 0014 1774 5532
(communication nom de l'enfant et thème du stage)

Partenariat ASBL «Enfants contents, Parents aussi»
et Village du Saule

Du 30/10 au 3/11/2023

férié le 1/11



2,5-6 ans : "Halloween avec Mavis et Jonathan !"
Psychomotricité, bricolage, etc.
nous préparons une super journée d'Halloween !



6-12 ans : "Les défis de Drac' !"
Relève les défis qui t'ouvriront les portes
de la fête d'Halloween !

8-12 ans : "Dans la cuisine de l'hôtel Transylvanie"
Cuisine et techniques artistiques
pour se régaler et faire d'Halloween une belle fête !

Hall omnisports de Fallais
rue de Dreye 13B - 4260 Fallais
de 9h à 16h

Accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h

INFOS - ASBL SEM : 019/32 76 12

infos.asbl.sem@gmail.com

Paiement préalable sur le compte BE25 8601 0462 4582

(faisant office de réservation définitive) :

(communication nom et prénom de l'enfant + âge + thème du stage)

MODIFICATION DES PRIMES DU SPW

Prime Habitation (audit - travaux) depuis le 1^{er} juillet 2023 :

Montants modifiés : calculé au m² et plafonné à 90% du montant TVAC des postes éligibles des factures.
Ordre des travaux repris dans l'audit à choisir librement

Primes Appareil de chauffage et d'eau chaude sanitaire

La facture du solde des travaux pourra désormais être datée jusqu'au 31 décembre 2025.

Rénover votre habitation, c'est :

- Améliorer votre confort et votre santé, grâce à une maison mieux isolée, bien ventilée, avec une meilleure qualité de l'air et une bonne insonorisation.
- Diminuer votre facture énergétique ainsi que votre empreinte écologique.
- Embellir votre bien immobilier et augmenter sa valeur patrimoniale.
- Prévenir les problèmes et/ou les dégradations futurs.
- Diminuer la dépendance énergétique de la Wallonie.

Parmi les aides à votre disposition pour améliorer votre logement :

Les primes Habitation : le passage d'un auditeur et l'enregistrement du rapport d'audit sur le serveur de la Région Wallonne débloquent le processus qui vous permettra de recevoir des primes pour différents travaux. Grâce au passage de l'auditeur, vous recevrez tous les conseils utiles pour mener à bien vos travaux ;

Les prêts à taux zéro :

- le Rénopack avec primes incluses
- le Rénoprêt sans audit et sans prime.

Tout le monde y gagne : votre santé, votre habitation, votre portefeuille et la planète.

Besoin de renseignements : votre Conseillère en énergie communale peut vous répondre, ou les Guichets de l'Énergie de Huy et le site : energie.wallonie.be



Conseil énergie : **Panneau solaire thermique – eau chaude gratuite**

Succès du petit-déjeuner de rentrée dans les écoles de Braives

La rentrée scolaire est un moment crucial pour les élèves, les parents et le personnel enseignant. Les écoles communales de Braives ont marqué cet événement en organisant un petit-déjeuner de rentrée, rassemblant parents et enfants pour une journée inoubliable.

L'événement a été un succès retentissant, avec une forte participation des parents qui ont contribué à créer une atmosphère conviviale. Les sourires des enfants ont illuminé la cour de récréation, tandis que les parents ont eu l'occasion de rencontrer les enseignants de leurs enfants.

Des photos capturant la joie et l'excitation des enfants ont été prises, et l'événement a été couvert par la RTBF à la télévision et à la radio, mettant en avant notre engagement envers l'éducation de qualité. Vous trouverez le lien ci-contre :



Nous remercions chaleureusement tous les participants. Votre présence reflète notre dévouement envers l'éducation. Nous attendons avec impatience une année scolaire remplie d'apprentissages et de succès.

Restez à l'écoute pour plus d'actualités passionnantes de nos écoles communales.



Six nouveaux agents au sein de notre administration communale



Sylvie Gerard
Agent au Service
Ressources Humaines



Pavlos Kimtsaris
Responsable du
Service Finances



Remi Quinaux
Agent technique
en chef du Service
Bâtiments



Marie Wautelet
Assistante à la
Direction générale



Marie Tournay
Agent au Service
Environnement



Anaïs Awouters
Puéricultrice à la crèche
communale
«Le Jardin des Bambins»



OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Braives recrute un Responsable de service Environnement.

Intéressé(e) ? N'attendez plus et consultez l'offre d'emploi sur notre site internet www.braives.be



Conseil énergie : L'ordi portable consomme beaucoup moins qu'une tour

LE DON D'ORGANES

Depuis le 1^{er} juillet 2020, de nouvelles modalités d'enregistrement de la volonté relative au don de matériel corporel humain après le décès sont entrées en vigueur.

Pour rappel, en Belgique, il existe un consentement présumé pour le don de matériel corporel humain (organes, tissus et cellules) après la mort. Cela signifie que toute personne est présumée consentir au don de son matériel corporel après son décès.

Voici les différentes modalités d'enregistrement des déclarations don de matériel corporel après décès. A savoir :

- **Don d'organes pour la transplantation** : prélever des organes chez un donneur après son décès. Les organes prélevés servent uniquement pour la transplantation chez des personnes qui les attendent.

- **Don de matériel corporel humain pour la transplantation** : prélever des tissus et cellules chez un donneur après son décès. Les tissus prélevés servent uniquement pour la transplantation chez des personnes qui les attendent.

- **Don de matériel corporel humain pour la fabrication de médicaments** : prélever du matériel corporel chez un donneur après son décès pour fabriquer des médicaments, par exemple pour des thérapies innovantes. Le matériel donné (organes, tissus, cellules et tout ce qui en est extrait) peut donc servir à fabriquer des médicaments.

- **Don de matériel corporel humain pour la recherche** : matériel corporel prélevé chez un donneur après son décès pour la recherche scientifique. Le matériel corporel donné (organes, tissus, cellules et tout ce qui en est extrait) sert à la recherche scientifique, sans application humaine. Cette recherche est souvent essentielle pour continuer à améliorer les soins. Elle permet entre autres d'approfondir les connaissances sur le corps humain ou sur certaines maladies.

REMARQUE : ce type de don est différent du don de corps à la science qui est géré par les facultés de médecine.

Pour ces quatre choix, vous avez la possibilité de consentir explicitement, de vous opposer ou de retirer/modifier votre précédente déclaration.

Les citoyens qui souhaitent faire enregistrer leur volonté en la matière pourront toujours se rendre auprès de leur administration communale mais également, depuis le 1^{er} juillet 2020 :

- s'adresser à leur médecin généraliste ;
- s'enregistrer en ligne via le site www.masanté.be.

Les mineurs d'âge et les personnes incapables d'exprimer seules leur volonté devront toujours se rendre auprès de leur administration communale.

Après l'enregistrement de la déclaration, un accusé de réception sera remis à l'intéressé.

Pour en savoir plus : www.beldonor.be et www.afmps.be



Le service gratuit de broyage à domicile de branchages recommence !



Quand ? Le lundi, à partir du 06 novembre 2023 jusqu'au 25 mars 2024 (dans la limite des places disponibles).

Comment ? Sur inscription au service Environnement environnement@braives.be – 019 69 62 26.

Clôture des inscriptions le 9 février 2024.

Passée cette date, aucune inscription ne sera possible. Attention, les places sont limitées.

Conditions :

- Les branchages doivent être rangés dans le même sens pour faciliter le travail des ouvriers communaux et exempts de déchets (fil barbelé, piquet de clôture par exemple...)
- 1 passage uniquement par ménage (adresse postale) sur la saison, pour que le plus grand nombre de ménages braivois ait accès au service.
- Volume de branchages accepté : 5m³ maximum
- Les résineux ne sont pas acceptés (sapins, lauriers cerises, thuyas, etc....), sauf si vous acceptez de garder les copeaux. Sinon vous pouvez les amener au parc à conteneurs à Oteppe (085 71 34 27).



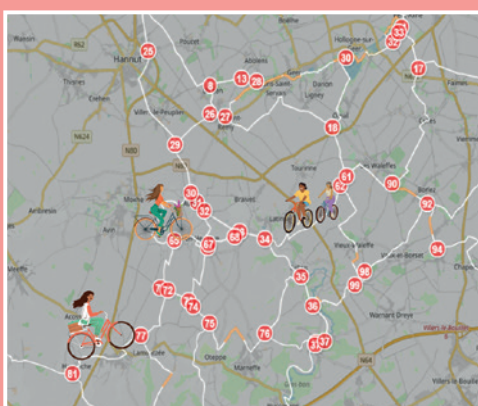
Conseil énergie : Je débranche mon téléphone dès qu'il est chargé

LES POINTS-NOEUDS, LA LIBERTÉ À VÉLO

Notre commune a la chance de faire partie du réseau Points-nœuds. Un système facile pour se repérer à vélo sans plan, ni GPS. Explications...

Originaire du Limbourg, le système des points-nœuds était auparavant utilisé pour permettre aux mineurs de s'orienter dans le labyrinthe des voies souterraines qu'étaient les mines à charbon. Aujourd'hui exportés en surface, les points-nœuds partent à l'assaut de l'Europe tant la simplicité et la flexibilité du concept ont conquis les randonneurs. Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg, le maillage est maintenant de plus de 60 000 km.

Comment ça marche ?



Un point-nœud, c'est tout simplement un croisement de plusieurs tronçons cyclables. Dans le système points-nœud, chaque tronçon est identifié par un numéro à 2 chiffres. Pour vous repérer aux carrefours, vous trouvez des panneaux numérotés qui indiquent les numéros de chaque chemin croisé. Il vous suffit de relier un point à un autre, en notant les numéros d'intersection à ne pas rater.

L'initiative offre plusieurs possibilités de parcours pour tout type de public : promenade en famille, itinéraire pour les plus sportifs ou randonnée de plusieurs jours, il y en aura pour tout le monde !

Marche à suivre

1. Rendez-vous sur www.fietsnet.be
2. Repérez votre point de départ
3. Créez votre circuit en notant les numéros des tronçons que vous souhaitez emprunter
4. Préparez votre vélo et vos équipements
5. Sortez, enfourchez votre vélo et profitez, en suivant les numéros que vous avez préalablement sélectionnés.

Bonne promenade !



Entretien et élagage des arbres remarquables

Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient.

Sénèque

Le patrimoine arboré et végétal sublime les espaces publics et participe à la qualité du cadre de vie. Sa protection et sa mise en valeur comptent parmi les priorités de l'action communale. Epaulée par ses partenaires régionaux et locaux, comme le Parc Naturel Burdinale - Mehaigne, la Commune de Braives s'investit en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité à travers des chantiers environnementaux d'ampleur

- L'enherbement des cimetières
- La plantation de haies
- L'entretien des espaces existants
- Les recommandations urbanistiques pour l'aménagement des parcelles privées.

Il y a aussi l'entretien et l'élagage des arbres remarquables dans le respect des procédures en vigueur – des opérations pour la plupart subsidiées par l'Agence Wallonne du Patrimoine.

Quelques exemples de chantiers menés à bien ou en cours :

- L'entretien et l'élagage sur 3 sites d'arbres remarquables, dont un site classé, à la Chapelle d'Avennes, au Calvaire de Fallais et à Saint-Donat à Braives
- Le retrait du bois mort des 2 tilleuls remarquables devant l'administration communale et du tilleul du carrefour à Ville-en-Hesbaye
- Le retrait du bois mort des tilleuls près du rond-point du Coq à Latinne
- Le projet de végétalisation du cimetière de Ciplet



M.J. Braives - Ateliers

SAISON 2023 - 2024

CREA'TELIER

- Entre 12 et 26 ans ;
- Tous les mardis de 17H30 à 19H ;
- 150 euros/saison ;
- Maison de Jeunes

INITIATION BATTERIE

- Entre 10 et 20 ans ;
- Tous les mercredis de 14H à 16H30 ;
- 150 euros/saison ;
- Maison de Jeunes

IMPRO

- Entre 12 et 18 ans ;
- Tous les jeudis de 17H30 à 19H30 ;
- 100 euros/semestre ou 190 euros/saison ;
- M.V. Avennes



Chemin du via, 20 4260

✉ animation@mjbraives.be

Facebook MJ Braives

Instagram Mj_Braives

☎ 019/32.62.29 - 0491/91.72.80



URBAN TRAINING

- Entre 12 et 26 ans ;
- Tous les vendredis de 17H à 18H30 ;
- Gratuit ;
- Maison de Jeunes

CULINAIRE

- Entre 12 et 26 ans ;
- Un samedi par mois de 9H à 13H ;
- Gratuit/saison ;
- Lieu à préciser

Village de SAULE



Atelier « Cuisine » :

Création d'un livre intergénérationnel de recettes culinaires

Hé oui, l'envie des jeunes est d'écrire un livre intergénérationnel de recettes tant locales que régionales en y mélangeant les produits locaux ...

Pourquoi pas avec Mamy et Papy ? Papa et Maman ?
Refaire le bon plat du dimanche midi ?

Un zeste de partage, une pincée de convivialité, un kilo de rencontre et quelques dégustations ayant comme objectif de réveiller le grand cuisto qui sommeille en eux ou en toi !

Te voilà, l'eau à la bouche et les papilles réveillées ...
N'hésitez donc plus à vous inscrire à l'atelier « Cuisine »

Renseignements :

A.S.B.L. « Braives Jeunesse - Maison de jeunes »

Coordinateur : CORNET Frédéric

animation@mjbraives.be

019/32.62.29 - 0491/91.72.80



Conseil énergie : J'installe un programmeur à mon boiler électrique



Agenda Octobre 2023

Du 06 au 15 octobre

Campagne CAP48 de la RTBF

Vente d'objets (5€ ou 10€) au profit des personnes handicapées et des jeunes en difficulté dans la société

Où ? Sur le territoire de la commune de Braives, ainsi que dans toute la Wallonie et Bruxelles.

Infos : www.cap48.be - E-mail : cap48@rtbf.be

Samedi 07 octobre dès 18h00

Souper « boulettes » des écoles de Braives-centre et Avennes

Où ? Dans la salle « Le Roxy », Place du Carcan à 4260 Braives

Infos : Direction école communale : 019 69 91 64 ou ec002382@adm.cfwb.be

Direction école Notre-Dame : 019 69 85 24 ou ec002383@adm.cfwb.be

Dimanche 08 octobre de 08h30 à 20h00

Défi sportif au profit de l'ASBL « Néphro-Challenge » : marche, jogging ou parcours vélo à partir de balades déjà balisées.

Où ? Au « Village du Saule », rue du Moulin 48 à 4261 Latrinne

Infos : M^{me} Julie MAQUET

Tél. 0473 60 47 65 - E-mail : julienmaquet@hotmail.com

Les weekends des 07-08 octobre et 14-15 octobre, dans l'après-midi

Cirque ZAVATALIA

Où ? Terrain de basket - Rue de Void 9 à 4260 Ciplet.

Infos : M^{me} Sarah DASSONVILLE

Tél. 0473 31 12 84 - E-mail : cirque.zavatalia@gmail.com

Vendredi 13 octobre dès 18h00

Souper d'automne de l'école fondamentale autonome de Ciplet (FWB)

Où ? Dans le réfectoire de l'établissement scolaire Rue des Ecoles 7 à 4260 Ciplet.

Infos : M^{me} Fabienne DELLEUR-HUBIN

Tél. 0499 25 70 49

E-mail : marchubin@skynet.be

www.ecoledecipletburdinne.be

Du 14 au 15 octobre

Exposition Train – Tam – Betterave

Histoire d'une importante mutation socio-économique en Hesbaye

Quand ? 14 octobre de 12h à 18h - 15 octobre de 11h à 18h

Où ? Salle du Roxy - Place du Carcan à 4260 Braives

Infos : 0494 088 687 ou 0477 663 201

Une organisation du Comité TTB & Musée de la Hesbaye en collaboration avec l'Administration communale de Braives et le Centre culturel Braives-Burdinne.

Mardi 31 octobre de 17h30 à +/-23h

Fête et cortège d'Halloween à Ville-en-Hesbaye, par l'Asbl « L'Amitié Villoise »

Où ? Dans la salle de ladite Asbl

Rue Joseph Wauters 15 à 4260 Ville-en-Hesbaye et cortège dans diverses rues du village.

Infos : M. Michel DUMOULIN

Tél. 0477 78 02 13

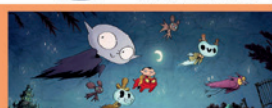
E-mail : micdums@gmail.com



!! D'autres cortèges et fêtes d'HALLOWEEN sont susceptibles d'être programmés dans les autres villages de l'entité braivoise. N'hésitez pas à vous renseigner le moment venu ! (Pas plus d'informations à ce sujet à la date de clôture du présent bulletin communal).



CENTRE CULTUREL DE
BRAIVES-BURDINNE
AGENDA OCTOBRE 2023



Petit vampire
à partir de 4 ans 16h

Coraline
à partir de 8 ans 18h

L'Halloween 02/11 des minuscules

Ateliers de la Traversine - Braives
Cinéma en famille

Enfile ton plus beau déguisement et rejoins-nous dans le manoir de Monsieur Didier Van Egere pour un début de soirée monstrueusement amusant ...
Gratuit sur réservation



EXPO Petits formats 17/11 - 20/12

Guinguette de la Gare de Braives

Artistes amateurs ou professionnels, ce message est pour vous !
Vous souhaitez participer à notre exposition collective "petits formats" ?

Contactez Estelle pour plus d'informations !
estelle.leonard@culture-braives-burdinne.be



© Infos : info@culture-braives-burdinne.be 019/ 54 92 52

Retrouvez tous nos événements sur notre page Facebook

7^e Salon des vins des Compagnons Hesbignons

27 18h-21h
28 15h-21h
29 11h-18h

Octobre 2023 **Ferme Limbort**
Rue Nouvelle 6 **Braives**



Les ateliers de la Traversine

Mercredi 11 octobre 2023 de 14h00 à 17h00

Atelier compost et préparation des sols avant l'hiver

Encadrée par deux formateurs certifiés en design permaculturel, cette formation a vocation à entrer dans un cycle tout au long de l'année, pour soutenir la mise en place de jardins potagers.

Les ateliers se limitent à 15 participant-es, les enfants passionné-es de nature sont les bienvenu-es à partir de 8 ans.

PAF : 35 € par atelier, enfants de 8 à 12 ans, 20 €.

Inscription préalable obligatoire.

Samedi 21 octobre 2023 de 10h00 à 13h00

REPAIR CAFE

Espace convivial où tout un chacun pourra s'y rendre pour participer au projet, tant pour réparer ses objets du quotidien que pour aider durant les ateliers ou l'organisation. Ateliers prévus : électro ; photo ; vélo ; informatique. Même si vous n'avez rien à réparer, n'hésitez pas à passer pour prendre un rafraîchissement et tisser du lien ! (Sans réservation)

Pour toute information :

ateliers@traversine.be

Tél. 0485 194 832

Rue de la Pompe 2 - 4260 Braives

